



DME CONSEIL
SARL au capital de 8 000 € - RCS 801 559 212 Paris
Siège social : 106 Avenue Gambetta
Tél : 01 40 30 04 94 E-mail : paris20@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/01/2017

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 00.000 à 80.000€	8333.33 €	10 000€
De 120.000 à 180.000€	12 500.00 €	15 000€
De 180.000 à 250.000€	16 666.66 €	20 000€
De 250.000 à 350.000€	20 833.33 €	25 000€
De 350.000 à 450.000€	25 000.00€	30 000€
De 450.000 à 550.000€	29 166.66€	35 000€
De 550.000 à 650.000€	33 333.33€	40 000€
A partir de 650 000 €	5.83 %	7 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier

→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 21801559212 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°15602> délivrée(s) par la préfecture/le CCI de Paris 75015 rue des Morillons – Activité(s) : Transaction - <Garantie financière Transaction (*) :QBE INSURANCE 110 Esplanade du Général de Gaulle. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

Locations – Barème à compter du 01/01/2017

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 15 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 5% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation :

15 € TTC /m² part locataire

1 mois de loyer charges comprises : part propriétaire

Cession de bail et fonds de commerce :

10 % HT du montant de la cession + TVA 20 %

Minimum : 794.31 HT – 950 € TTC

Commerciaux :

10% HT de la première période triennale + TVA 20% TTC à la charge du locataire.

Parking :

A partager par moitié entre locataire et propriétaire :

300 € TTC

Prestations particulières – Barème à compter du 01/01/2017

Autres prestations :

Etat des lieux avec photos/ détaillée 150 €

Gestion locative – Barème à compter du 01/01/2017

Honoraires de gestion:

7 % HT du loyer annuel, soit 8.20% TTC à la charge du bailleur en mandat simple

6 % TTC du loyer annule, soit 7.20 % TTC à la charge du bailleur en mandat

FAVORIZ.

N° TVA intra-communautaire : FR 21801559212 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°15602> délivrée(s) par la préfecture/le CCI de Paris 75015 rue des Morillons – Activité(s) : Transaction - <Garantie financière Transaction (*) :QBE INSURANCE 110 Esplanade du Général de Gaulle. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.

